volume est soigné, bien présenté, avec une illustration dans le texte, sauf pour l'article de K. Dunbabin qui est accompagné d'un cahier en couleurs. Les photographies sont généralement de bonne qualité, bien lisibles. Une bibliographie de 29 pages, ainsi qu'une très précieuse série d'*indices* (sources, mots latins et mots grecs translittérés, personnes, peuples et divinités, lieux et fêtes) font de ce volume un point de départ commode pour des recherches sur la question des concours. Il convient donc de féliciter B. Le Guen comme le fit O. Picard, mais on peut débattre pour savoir si elle sera couronnée à titre de chorège ou d'agonothète. Anne JACQUEMIN

Olivier CURTY (Éd.), *L'huile et l'argent. Gymnasiarchie et évergétisme dans la Grèce hellénistique.* Actes du colloque tenu à Fribourg du 13 au 15 octobre 2005. Fribourg, Séminaire d'Histoire ancienne de l'Université - Paris, De Boccard, 2009. 1 vol. 14,5 x 21 cm, 320 p., 54 fig. Prix : 35 €. ISBN 978-2-8399-0555-8.

L'évergétisme a fait l'objet de nombreuses études depuis les travaux précurseurs de L. Robert et l'ouvrage de P. Veyne *Le pain et le cirque* qui, en 1976, a largement contribué à diffuser le thème hors du cercle des spécialistes en mesure d'avoir un accès direct aux sources, notamment épigraphiques de langue grecque, avant que Ph. Gauthier ne présente en 1985 sa synthèse *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs*, fondée sur une analyse au plus près des textes d'inscriptions honorifiques. Le gymnase, objet de la thèse de J. Delorme parue en 1960 *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce*, était devenu à l'époque hellénistique l'un des lieux les plus importants de la culture grecque et son fonctionnement dépendait en grande partie de la générosité des rois et des notables. Le renouvellement de la documentation, principalement épigraphique, mais aussi archéologique, explique la multiplication récente des travaux sur le sujet. Le colloque de Fribourg, dont les actes ont été dédiés à Marcel Piérart par les organisateurs qui ont été ses élèves, porte sur la question de la gymnasiarchie, la magistrature en charge du gymnase, qui a revêtu progressivement la forme d'une liturgie, au point que le verbe *gumnasiarchein* a fini par signifier « fournir l'huile du gymnase », comme le remarquait L. Robert. C'est donc la place de l'argent privé dans le fonctionnement du gymnase par le biais de l'évergétisme qui fait l'objet de ce livre. C'est là un sujet fort débattu dans les histoires de la cité grecque que le désengagement de l'État et le contrôle exercé par les notables sur tous les aspects de la vie politique par le biais de l'argent qu'ils y consacrent, plus ou moins volontairement. C'est souvent l'occasion de poser la question d'une perte de l'esprit civique. Comme le gymnase est le lieu de la formation des futurs et des jeunes citoyens et que le gymnasiarque a autorité sur ces derniers et engage donc l'avenir de la cité, on voit l'importance du sujet débattu à Fribourg. Le volume offre des mises au point synthétiques sur l'évergétisme des étrangers (B. Paarman, qui conclut à la rareté des vrais bienfaits désintéressés : l'évergète attend presque toujours quelque chose en échange), sur l'approche historiographique de la question des bienfaiteurs (C. Brélaz qui revient de façon posée, en examinant honnêtement les sources, sur un point souvent gâté par des présupposés idéologiques), sur la fourniture d'huile à l'époque hellénistique tardive, quand ce point devient quasiment la raison d'être de la fonction (P. Fröhlich, qui s'intéresse tout particulièrement à la

munificence marquée par le don d'huile parfumée de qualité supérieure et republie en annexe deux décrets pour des gymnasiarques, l'un de Priène datant de 84 av. J.-C. et l'autre de Thémision de Phrygie datant peut-être de 67/6), le rôle des souverains (A. Chankowski qui, au terme d'une analyse fouillée de documents épigraphiques essentiellement, conclut que les rois ont été en fait incapables de créer un modèle autre que celui de la cité) et des études de cas portant sur la gymnasiarchie à Athènes (E. Calasso Castaldi, qui met en lumière, par des études prosopographiques, le rôle de tremplin politique qu'a pu jouer cette fonction), sur le fonctionnement des gymnases dans le complexe athéno-délien à l'époque où l'île était « colonie athénienne » (G. Cuniberti qui relit deux notes de Polybe [XXX, 20 et XXXI, 10] en parallèle avec les inscriptions déliennes relatives à cette magistrature), sur le gymnasiarque de Délos (L. Migeotte qui part du décret athénien de 157/6 en l'honneur de Pausanias fils d'Athénagoras pour traiter entre autres du financement de l'institution), sur l'éducation des *paides* à Cos (Ph. Gauthier qui s'intéresse à leur participation attestée épigraphiquement aux concours organisés par la cité et dégage l'importance de la fonction du pédonome, magistrat annuel et unique, comme le gymnasiarque), sur la gymnasarchie en Asie mineure (D. Musti qui revient sur la question disputée de la date de Diosdoros Pasparos, en proposant un retour à la chronologie proposée par Hepding) et à Cyrène (G. Cordano qui traite de l'institution sur la longue durée pour dégager le rôle joué par le gymnase dans la structuration de la cité), mais aussi des publications de documents inédits comme un décret en l'honneur d'un gymnasiarque argien de la basse époque hellénistique, document essentiel pour saisir le passage entre magistrature et liturgie, puisque le personnage honoré a refusé d'utiliser l'argent prévu pour la fourniture d'huile qu'il a assumée à ses frais (O. Curty et M. Piérart) et les fragments d'inscriptions relatifs à des évergètes provenant du gymnase d'Érétrie (D. Knœpfler qui se révèle un maître en l'art de faire parler les débris inscrits et de redonner vie à un lieu et à ceux qui le fréquentaient). L'ensemble est particulièrement soigné que ce soit pour le texte ou pour l'illustration qui accompagne certaines études. L'hypothèse de B. Paarmann (p. 25-26), selon laquelle Eudèmos de Platées aurait donné 2 000 bœufs, soit mille attelages, rend son évergésie plus éclatante que l'interprétation traditionnelle selon laquelle il aurait payé mille journées d'attelage : à 50 drachmes l'animal – mais c'est le prix un peu plus tard d'un bœuf de sacrifice à Délos –, cela fait 16 talents 2/3, ce qui peut-être excessif. Dans le décret de Priène pour Zôsimos (p. 89 et n. 127), l'opposition *astoi*/*xénoi* et la distinction *politès*/*astos* – Zôsimos devenu citoyen par décret se comporte comme s'il l'avait été par naissance – pourrait conforter, dans un autre contexte, l'hypothèse développée par E.E. Cohen dans *The Athenian Nation* d'une acception large du terme au sens de résidents libres (citoyens et métèques) à côté d'une définition étroite (citoyens de naissance). Cet ouvrage d'une remarquable unité tout en présentant diverses approches de la question sera désormais la référence pour le fonctionnement du gymnase à l'époque hellénistique et le livre à lire avec toute étude archéologique de gymnases ou de palestres. Ce livre qui confirme la césure de *ca* 150 entre haute et basse époque hellénistique sera aussi une référence pour les travaux sur les évergètes, le fonctionnement de la cité et les rapports de ces dernières avec les rois. Anne JACQUEMIN